

Theresa May veut renégocier le « filet de sécurité » irlandais

BREXIT Les députés refusent une sortie sans accord avec l'UE

- ▶ La Première ministre britannique entend rouvrir les négociations avec les Vingt-Sept.
- ▶ Avec l'appui que lui ont apporté une majorité de députés, ce mardi soir.
- ▶ Les négociations sont closes, a rappelé le Conseil européen.

LONDRES

DE NOTRE CORRESPONDANTE

A 317 voix contre 301, les députés britanniques ont voté mardi soir en faveur d'un amendement qui exige la renégociation du « *filet de sécurité* » irlandais contenu dans l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de l'UE signé fin novembre par Theresa May et les Vingt-Sept. Le fameux « *backstop* » a pour vocation d'éviter le rétablissement d'une frontière physique entre l'Irlande du Nord, qui fait partie du Royaume-Uni, et la République irlandaise en cas d'échec des négociations sur les futures relations commerciales de l'UE et du Royaume-Uni d'ici 2021.

La cheffe de l'exécutif britannique n'avait pas pris l'initiative de cet amendement, déposé par le député conservateur Graham Smith, mais M^{me} May avait apporté son soutien au texte en ouverture du débat qui s'est tenu mardi soir devant la Chambre

des Communes.

Victoire significative

Sur le front de la politique intérieure, la Première ministre a donc remporté une victoire significative grâce à ce vote. Deux semaines après avoir subi le rejet massif de l'accord sur le retrait de l'UE, la leader conservatrice a peut-être trouvé un nouvel élan – de très courte durée – après s'être résolue à renégocier le « *backstop* ».

Theresa May a estimé mardi soir qu'il existait une possibilité d'obtenir le soutien des Communes en faveur d'un accord sur le retrait de l'UE amendé. « *Contrairement à il y a deux semaines, la Chambre des Communes a exprimé clairement ce qui devait changer pour qu'elle ratifie le texte* », a-t-elle déclaré à l'issue du vote.

« *Négocier un tel changement ne sera pas facile*, a reconnu la Première ministre. *Cela va impliquer de rouvrir les négociations sur l'accord de retrait. J'ai conscience qu'il y a peu d'appétit pour cela parmi nos partenaires européens.* »

Le texte adopté par les députés propose de remplacer le « *filet de sécurité irlandais* » – qui entrera en vigueur en 2021 en cas d'échec des négociations entre Londres et l'UE sur un accord commercial – par « *des arrangements alternatifs de nature à éviter une frontière physique* », sans plus de précisions.

Sur les bancs de l'opposition, le tournant à 180 degrés pris par Theresa May, jusqu'à présent complètement inflexible sur le « *backstop* », a suscité de nombreux sarcasmes mardi après-midi, sans parvenir à déstabiliser la Première ministre, qui

semblait animée d'un regain d'énergie. « *Le monde sait ce dont cette chambre ne veut pas. Aujourd'hui, nous devons envoyer un message emphatique concernant ce que nous voulons* », avait alors déclaré M^{me}

May, moins rigide et donneuse de leçons qu'à l'accoutumée envers les parlementaires.

Contre une sortie sans accord

Mardi soir, lors du vote d'une série d'amendements, les députés ont voté en faveur d'une renégociation du « *backstop* » mais également contre une sortie sans accord de l'Union européenne le 29 mars prochain. A 318 voix contre 310, les députés ont en effet adopté un texte très court déposé par la conservatrice Caroline Spelman et le travailliste Jack Dromey.

Légalement, cet amendement n'a pas de valeur contraignante pour le gouvernement. Mais peut-il être ignoré par le gouvernement ? « *Je suis d'accord que*

nous ne devrions pas quitter l'UE sans accord. Cependant, s'opposer à une sortie sans accord n'est pas suffisant pour la stopper », a réagi Theresa May mardi soir.

Le vote du texte sur le *No deal* a été salué par l'Union européenne. Par contre, le Conseil européen, par la voix de son porte-parole, s'est montré inflexible quant à la réouverture des négociations sur le « *backstop* ». « *L'assurance irlandaise fait partie de l'accord de retrait et l'accord de retrait n'est pas ouvert aux négociations. Les conclusions du Conseil européen de décembre sont très claires à ce sujet* », a réagi Donald Tusk, via son porte-parole. ■

AMANDINE ALEXANDRE